

Synthèse

La finance durable bénéficie d'une couverture médiatique sans précédent et les actifs gérés de manière durable ont atteint un nouveau sommet, en Suisse comme dans le reste du monde. De nombreuses initiatives ont vu le jour depuis les deux derniers rapports publiés conjointement par PwC et le WWF (Paradigm shift, 2019 ; Nature is too big to fail, 2020). Malgré cette attention croissante et l'impressionnant catalogue de publications proposées par des parties prenantes telles que l'Association suisse des banquiers et le Conseil fédéral, personne ne s'attèle au problème qui saute aux yeux de tous : les impacts significatifs directs et indirects des flux financiers sur le changement climatique et la perte de la biodiversité. Les flux financiers, en particulier en Suisse, continuent d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement et sont loin de se conformer aux accords internationaux, comme l'Accord de Paris et la Convention sur la diversité biologique. PwC et le WWF estiment que cette situation ne peut plus durer et suggèrent d'adopter une approche de qualité suisse en matière de finance durable, notamment que tous les flux financiers gérés ou contrôlés par des institutions financières suisses contribuent à une économie verte et résiliente, plaçant ainsi la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention sur la diversité biologique au cœur des préoccupations.

Le Forum économique mondial est très clair sur le sujet : « Il n'y a pas d'avenir pour le scénario du laisser-faire – nous atteignons des points de basculement irréversibles pour la nature et le climat, et plus de la moitié du PIB mondial, soit 44 000 milliards de dollars américains, est potentiellement menacée par la perte de la biodiversité. »¹ Ainsi, aucun problème n'est plus urgent que de sauvegarder la capacité de l'humanité à maintenir la vie sur la planète. Et l'on y parviendra uniquement en s'attaquant efficacement et simultanément au changement climatique et à la perte de la biodiversité en transformant le système économique. Revêtant une place centrale dans le système économique, le secteur financier jouit d'une position privilégiée pour encourager, exiger et créer les mesures incitatives nécessaires à la transformation de l'économie réelle. Des progrès majeurs s'imposent pour garantir que le secteur financier soutienne véritablement les entreprises sur la voie de la transition vers le développement durable.

Il n'y a pas de meilleur endroit que la Suisse pour entamer cette réflexion. La Suisse peut se prévaloir d'un secteur financier puissant (qui gère plus de 6200 milliards de francs suisses²), d'une longue tradition en matière de finance durable, d'un espace de marché innovant, de conditions-cadres allégées et d'excellentes universités. La Suisse est en outre réputée pour ses qualités, telles que l'excellence et la compétence. Enfin, la réduction des impacts environnementaux négatifs liés aux flux financiers est associée à certains avantages économiques et sociaux, tels qu'une stabilité financière accrue, une équivalence avec la législation de l'UE et la protection des consommateurs contre le blanchiment d'argent.

Malgré cette excellente situation de départ, le débat sur la finance durable en Suisse reste caractérisé par des divergences de points de vue quant à l'objectif qu'elle devrait servir (p. ex. la compétitivité du secteur financier par rapport à la contribution aux objectifs de développement durable), au champ d'application qu'elle englobe (p. ex. les questions environnementales, sociales et de gouvernance [ESG] par rapport au changement climatique), aux secteurs d'activité qu'elle cible (p. ex. les prêts par rapport aux placements) et au type d'intervention requis ou souhaitable (p. ex. la réglementation par rapport à l'action volontaire).

Selon les auteurs, les flux financiers devraient avant tout servir à créer une économie verte et résiliente. Pour y parvenir, tous les flux financiers, c.-à-d. les placements, prêts et souscriptions, gérés ou contrôlés par les institutions financières suisses, doivent suivre une voie transitoire bien définie et mesurable pour atteindre l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à net zéro³ et de restauration totale de la biodiversité d'ici 2050 au plus tard. Concrètement, cela signifie transposer les conclusions scientifiques sur le changement climatique et la perte de la biodiversité dans le secteur financier. Bâtir l'économie du futur et rendre notre système financier plus vert et plus résilient ne se feront pas du jour au lendemain et nécessitent l'adhésion de tous les acteurs concernés de la finance durable.

PwC et le WWF suggèrent donc que, jusqu'en 2030, les efforts combinés visent à créer une économie réelle avec zéro émission nette de GES et une restauration complète de la biodiversité. Le secteur financier joue un rôle pivot dans cette transformation par la réduction de son exposition aux secteurs et activités économiques à fortes émissions, par un dialogue soutenu avec les entreprises composant les portefeuilles et les décideurs politiques, et par la création de nouveaux véhicules financiers pour une économie suivant l'objectif de zéro émission nette et de restauration de la biodiversité. Mais le secteur financier est lui aussi fortement tributaire de la transformation de l'économie réelle, qui est actuellement loin d'être respectueuse du climat et de la biodiversité. Les auteurs suggèrent donc de réduire d'ici 2030 les impacts négatifs sur le climat et la biodiversité, tout en reconnaissant que les émissions de GES et la destruction de la biodiversité se poursuivront, mais à un rythme plus lent. Pour inverser cette tendance, il est impératif qu'à partir de 2030, tous les nouveaux flux financiers ou activités de refinancement soient neutres en carbone et qu'ils rétablissent et améliorent la biodiversité. Une seconde impulsion forte et nécessaire pour atteindre l'objectif final d'ici 2050 est ainsi donnée, et l'économie réelle aura jusqu'en 2030 pour s'adapter et se transformer en vue de l'objectif fixé.

¹ <https://www.weforum.org/reports/new-nature-economy-report-ii-the-future-of-nature-and-business>

² https://www SIX-group.com/exchanges/download/about/div_pub/ssx_financialcenter_en.pdf

³ L'expression « émissions de gaz à effet de serre » (GES) employée dans ce document fait référence aux gaz qui piègent la chaleur dans l'atmosphère. Il existe plusieurs types de GES, chacun présentant un potentiel de réchauffement global différent. Le CO2 est le GES ayant l'impact le plus important sur le climat.



Les années qui nous séparent de 2030 sont cruciales pour jeter les bases et commencer à avancer dans la bonne direction. Si on les laisse passer sans agir, il sera pratiquement impossible d'atteindre les objectifs formulés à temps. Pour amorcer cette transition, tous les acteurs (institutions financières, administration fédérale, associations industrielles, décideurs politiques et société civile) doivent se mobiliser ensemble et faire converger leurs efforts vers un but commun. Vu le retard à rattraper par le secteur

financier suisse pour atteindre les objectifs environnementaux mondiaux, se concentrer uniquement sur les mesures volontaires des acteurs du marché ne sera pas suffisant.⁴ Et vu l'ampleur du défi à relever, des signaux politiques et des conditions-cadres réglementaires clairs et prévisibles s'imposent. Une combinaison judicieuse de mesures serait donc la plus apte à apporter les résultats souhaités. Les auteurs proposent de privilégier les leviers suivants qui, selon eux, sont les plus efficaces :

Levier 1	Faire de l'engagement politique de la Suisse « zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050 » une obligation légale pour les acteurs financiers et fixer un objectif politique visant à aligner les flux financiers sur le rétablissement de la biodiversité.
Levier 2	Revoir l'obligation fiduciaire de façon à ce que les acteurs financiers et les régulateurs soient tenus, d'une part, d'intégrer les risques financiers inhérents au changement climatique et à la perte de biodiversité et, d'autre part, de réduire les impacts négatifs des flux financiers sur le climat et la biodiversité.
Levier 3	Promouvoir des mesures significatives des risques et impacts financiers liés au climat et à la biodiversité, et définir des normes claires déterminant ce qui peut être considéré comme favorable ou défavorable au climat et à la biodiversité.
Levier 4	Exiger des entreprises de l'économie réelle et des acteurs financiers qu'ils mettent en place des stratégies et des objectifs mesurables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les effets négatifs sur la biodiversité, et qu'ils publient leurs risques et impacts financiers liés au climat et à la biodiversité.
Levier 5	Aligner rapidement les portefeuilles d'investissement, de prêt et de souscription des propriétaires d'actifs et des banques sur les stratégies de zéro émission nette de gaz à effet de serre et de rétablissement de la biodiversité, et ajuster en conséquence les exigences de fonds propres des banques et des assureurs ou réassureurs.
Levier 6	Préconiser une tarification adéquate des effets externes négatifs sur le climat et la biodiversité, et l'adoption de politiques fiscales avantageuses pour les activités respectueuses du climat et à la biodiversité, facilitant ainsi la transition vers une économie verte et résiliente.



⁴ Selon les estimations actuelles de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la contribution des flux financiers suisses au réchauffement climatique est d'entre 4 et 6 degrés Celsius.